

M. Macdonnell (Greenwood): Je demande au président.

M. le président: En réponse à l'honorable représentant de Melfort, je signale qu'il y a quelques instants j'ai donné lecture du crédit qui figure au budget des dépenses. Je soutiens que le poste se rapporte au traitement du directeur de la division qui s'occupe d'enquêter et de présenter des rapports sur la situation économique actuelle. Cela ne signifie pas que nous devons entamer de nouveau une discussion sur la situation économique actuelle et sur les perspectives d'avenir, question qui a été discutée à fond lors de l'étude du poste 441.

M. Graydon: J'invoque le Règlement. Je suppose que tous les députés ont déjà agi de la sorte, c'est-à-dire parlé de questions relevant d'autres crédits lors de l'étude d'un poste en particulier. Je reconnais qu'il faut procéder avec ordre dans une discussion de ce genre, mais je suis d'avis que nous avancerions plus rapidement et que vous auriez moins de difficulté, monsieur le Président, si nous revenions pour quelques instants au poste 441, afin de terminer la discussion pour reprendre ensuite là où nous en étions. Je pense que nous épargnerions du temps en agissant ainsi.

M. le président: Je sais gré l'honorable représentant de Peel de ses remarques. Il ne me déplait pas que la question ait été soulevée maintenant. Nous abordons l'étude des crédits et la question pourrait être soulevée plus tard. Je sais par expérience que nous sommes toujours aux prises avec le même problème. Ce n'est pas la première fois qu'il se présente.

Lorsque la Chambre est formée en comité des subsides, les députés ont l'impression que, à l'appel du premier poste, ils ont le droit d'aborder des questions d'intérêt général se rapportant au ministère; ils ont certes raison sur ce point. Mais voici ce qui se produit: lorsque nous en venons à une subdivision ou à un sous-titre des crédits de ce même ministère, une nouvelle discussion générale s'élève. Par exemple, je vois ici un poste ayant trait au Bureau fédéral de la statistique. Je suis à peu près certain que, peu importe combien de temps a duré, lors de l'étude du poste de l'administration, le débat relatif au coût de la vie. on tentera de nouveau d'aborder cette question à propos du poste du Bureau de la statistique. Il y a un autre poste relatif à la division du blé et des céréales et je suis convaincu qu'on abordera de nouveau toute la question du blé, se rattachant à la vente du blé, discussion qui a

[M. Macdonnell (Greenwood).]

déjà eu lieu à propos du premier poste. De plus, le poste 458 des crédits porte sur la loi des grains du Canada.

Les députés m'aideraient peut-être davantage s'ils se demandaient ce qu'ils feraient s'ils présidaient le comité. Comment feraient-ils observer le Règlement tout en demeurant équitables? A un moment ou l'autre, quel qu'un doit rendre une décision et c'est à moi que ce lot échoit.

A moins de consentement unanime, nous ne pouvons revenir au poste 441. Le comité désire-t-il donner suite à la proposition de l'honorable représentant de Peel de revenir au poste 441 et de reprendre ainsi la discussion générale?

Des voix: Non!

M. Coldwell: Je crois que nous gagnerions ainsi du temps.

M. le président: Je crois avoir entendu certains honorables députés dire non.

M. Blackmore: Il faut que la décision soit unanime.

M. le président: Oh oui. On a appelé le crédit, on en a parlé et on l'a adopté. Si nous revenons maintenant au poste n° 441 il faudra le consentement unanime, le crédit ayant été adopté.

Peut-être les honorables députés se souviendront-ils que plus tard nous serons sans doute saisis des crédits supplémentaires intéressant l'administration du ministère. Nous pourrions alors parler de questions relatives à l'ensemble de l'activité du ministère du Commerce.

M. Blackmore: Il me semble que la question évoquée par notre collègue d'Yale pourrait très régulièrement être examinée lors de l'étude du prochain crédit, qui vise les relations commerciales internationales. Qu'en pense monsieur le président?

M. le président: Je ne tranche les questions relatives au Règlement que lorsqu'elles se présentent. Nous en sommes en ce moment au poste n° 445.

M. Jones: Je crois pouvoir poser une question pertinente sous la rubrique "recherches économiques." J'avais compris que les recherches économiques ont trait à l'aptitude des autres pays d'acheter notre excédent de production. Cela étant, quelles sont actuellement les perspectives que nous avons de vendre des pommes de l'Okanagan et autres pommes canadiennes à la Grande-Bretagne cette année?

Le très hon. M. Howe: Elles ne sont pas bonnes, à cause de la pénurie de dollars.